



Situation actuelle

Tout savoir sur le covid-19

Comment se protéger

Directives du Gouvernement

Orientation Médicale

Mesures de protection

Directives du Gouvernement

Vrai ou Faux

Fact-checking



Sondage

A propos du CMR

Ministère de la Santé

95.7 FM la radio du ministère de la santé

Le virus COVID-19 RDC

Informations et de conseils

Ministère de la Santé Publique
Répondre aux questions communes par son
ChatBot sur WhatsApp

AJOUTEZ LE NUMÉRO
+243 844 434 444
ET DITES BONJOUR

Épidémiologie en RDC

Confirmés

9605

Actifs

855

Guéris

8512

Décès

Données officielles validées par le comité technique.

 **Prenez deux minutes pour partager vos perceptions et réactions afin d'aider et d'orienter l'équipe de la riposte dans la lutte contre le COVID-19 :**

[Accédez au Sondage](#)

 **Vous craignez d'avoir contracté le coronavirus ?**
Remplissez le questionnaire pour une orientation médicale et un conseil sur les étapes à suivre.

[Accédez au Questionnaire](#)

Consignes de sécurité et d'hygiène



Restez chez vous ou **limitez** vos déplacements à l'essentiel



Éternuez ou tousez dans le **pli du coude** ou dans un mouchoir en papier jetable



Lavez vous les **mains** régulièrement à l'eau et au savon pendant 20 secondes



Utilisez un **mouchoir** à usage unique et le **jeter** après usage



Évitez de **serrer des mains** ou de faire la bise



Portez un **masque médical** jetable pour limiter la propagation du virus
(le masque doit être changé toutes les 3 heures)

[Voir les détails des mesures de protection](#)

Directives prises par le Gouvernement

Information du 21 juillet 2020

Le Président Félix Tshisekedi a annoncé la procédure à suivre pour la reprise des activités suspendues le 24 mars pour empêcher la propagation de la pandémie de Coronavirus.

A partir de ce 22 juillet 2020, la reprise des activités commerciales :

- Magasins ;
- Banques ;
- Restaurants ;
- Cafés ;
- Bars ;
- Entreprises

La reprise des rassemblements, réunions et célébrations

La reprise des transports en commun.

A partir du 3 août 2020 :

La reprise des écoles et des universités, en commençant par des classes et promotions terminales

A partir du 15 août 2020 :

- La réouverture des églises et lieux de culte ;
- La reprise des mouvements migratoires interprovinciaux ;
- L'ouverture des ports, aéroports et frontières ;
- La réouverture des discothèques, stades et salles de spectacle

Voir toutes les directives du Gouvernement



Avec l'appui d'Internews au travers du projet Médias21 de l'Union Européenne et du programme MSDA financé par l'USAID avec un financement complémentaire de la Coopération Suédoise



Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale

Designed by [Kinshasa Digital](#)

